



MAIRIE
DE
SEILLANS
VAR

République française

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121.11 du Code Général des Collectivités Territoriales)


Le Conseil Municipal se réunira le :
Vendredi 05 juin à 07h30,

À la Salle Polyvalente

Affiché le 01/06/2026

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 07 mai 2026
2. Désignation des représentants de la Commune de Seillans au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées – CLECT
3. Marché d'électricité / Adhésion au dispositif Electricité 2028 proposé par l'UGAP
4. Avenant à la convention Territoriale Globale « Mon Compte Partenaire »
5. Election des délégués aux élections sénatoriales

Le Maire

René UGO

